«La force du droit était du côté d'Azaña face à la force brute de Franco»

Du 5 au 7 novembre, Montauban accueille les 21es Journées Manuel-Azaña. Bruno Vargas, président de l'association Présence de Manuel Azaña, nous parle des temps forts de cette édition 2026.



Bruno Vargas, président de l'association Présence de Manuel Azaña. / DDM MANUEL MASSIP

Chaque année, autour de la date du 3 novembre qui correspond au décès, en 1940 à Montauban, du dernier président de la IIe République espagnole Manuel Azaña, un colloque réunit dans la ville préfecture du Tarn-et-Garonne des chercheurs en histoire et des universitaires spécialistes de cette période douloureuse de l'histoire de l'Espagne et, plus particulièrement, de la grande figure politique et culturelle que représente Azaña.

C'est, une fois encore, un très beau programme qu'a mis sur pied l'association Présence de Manuel Azaña. On le déroule avec Bruno Vargas, l'universitaire albigeois qui préside l'association.

Bruno Vargas, ces journées Manuel-Azaña sont toujours très suivies, y compris en Espagne. Qu'en sera-t-il cette année ?

C'est vrai qu'en 2025, pour la 20e édition, on avait été un peu victimes de notre succès. Tout le monde n'avait pas pu s'asseoir dans la salle des conférences de l'Ancien collège. C'est pour cela qu'on a pris soin de mentionner, pour la journée colloque du 6 novembre, que l'entrée était libre et gratuite mais dans la limite des places disponibles. Pour le banquet républicain de samedi, au Mercure, on peut encore accueillir cinq ou six personnes mais on est quasiment complet.

Le gouvernement espagnol sera-t-il représenté, comme ce fut le cas les années précédentes ?

Absolument. Nous accueillerons dès jeudi Fernando Martínez López, le secrétaire d'État à la mémoire démocratique, qui restera parmi nous jusqu'à samedi. Le nouveau consul d'Espagne Alfonso Tena Garcia, qui a pris ses fonctions tout récemment, sera présent également.

Venons-en au programme de ces 21es Journées. Elles débutent jeudi soir au théâtre Olympe-de-Gouges avec un spectacle.

Oui, et je recommande vivement au public montalbanais de ne pas le manquer. François-Henri Soulié et le conseil d'administration de notre association ont fait appel au Collectif Telescopik. Ils joueront «Amours sorcières», un conte musical inspiré de témoignages inédits d'exilés de la guerre d'Espagne. Ce spectacle a été encensé par la critique et a tenu l'affiche pendant trois semaines au festival off d'Avignon. L'association Miguel de Cervantes sera notre partenaire dans l'organisation de cette belle soirée.

Pour le colloque du 6 novembre à l'Ancien collège, vous avez choisi le thème «Manuel Azaña, il était une fois la République...» Comment vont s'articuler les communications ?

Cette année marque le 95e anniversaire de la proclamation de la République mais aussi les 90 ans du début de la guerre civile. Nous avons voulu nous focaliser sur deux moments pour éclairer le rôle qu'a été celui de Manuel Azaña : les rapports qu'il a eus avec le général Franco quand il a été président du Conseil entre 1931 et 1933 et ensuite pendant la guerre civile. Vendredi matin, Nicolas Sesma Landrin, de l'université de Grenoble-Alpes, évoquera «les deux côtés de la force», en comparant la force du droit incarnée par Azaña et la force brute de l'armée utilisée par Franco pour arriver au pouvoir. À son arrivée au pouvoir, l'une des premières mesures du président Azaña a été de destituer le général Franco de ses fonctions de directeur de l'Académie militaire de Saragosse. En 1932, il a fait voter une loi militaire pour moderniser l'armée espagnole. Cela déplaît fortement aux généraux de l'Armée du Maroc et de la Légion. Le conflit entre les deux hommes part de là.

Votre deuxième intervenant de vendredi, Michel Martinez-Pérez, parlera lui de la question catalane. Est-ce que c'est à Azaña que la Catalogne doit son autonomie ?

Cette revendication, portée essentiellement par la bourgeoisie industrielle catalane, remonte au milieu du XIXe siècle mais c'est bien le président Azaña qui a pensé la loi d'autonomie de la Catalogne et l'a faite voter à la fin de l'été 1932. Cette loi a permis à la Catalogne de se doter d'un parlement et d'un gouvernement autonome. Elle est allée beaucoup plus loin que la Mancommunauté de 1912, sous la Restauration, qui avait octroyé seulement une autonomie administrative à la Catalogne.

L'après-midi du vendredi, les échanges porteront autour de deux livres.

Oui, en effet, on a voulu changer un petit peu le format de l'après-midi du colloque. Je recevrai d'abord Pierre Salmon, de l'École normale supérieure de Paris, pour une conversation autour du livre «La guerre d'Espagne 1936-1939. La démocratie assassinée» dont il est le coauteur. Et puis on accueillera Geneviève Dreyfus-Armand qui vient de publier une édition enrichie de son ouvrage «L'exil républicain espagnol : une histoire sans fin». Notre président d'honneur Jean-Pierre Amalric et la directrice des Archives départementales du Lot Christine Martinez, discuteront avec l'autrice. Le colloque sera suivi d'une séance de dédicaces par les auteurs invités, en collaboration avec la librairie La Femme Renard.

Recueilli par Pierre-Jean Pyrda